



Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République

N° 9384 /GLFF/GM/MFB/MFB

Paris, le 4 avril 2006

Monsieur le Président de la République,

Au moment où la coupe du monde de football va commencer en Allemagne débutera, en marge de l'organisation sportive internationale, un des grands scandales de notre époque : l'organisation du « mondial de la prostitution ».

Choquées de cette grave atteinte à la dignité humaine, les 11.600 franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France se tournent vers vous pour vous demander d'intervenir et de prendre officiellement position contre cette ignoble foire du sexe où des êtres humains seront considérés comme une marchandise.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes fières d'être citoyennes d'un pays abolitionniste et nous tenons à manifester notre attachement à cette position, parce que nous sommes fières que notre pays ait ratifié, le 19 novembre 1960, la Convention de l'Organisation des Nations Unies du 2 décembre 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, dont le préambule stipule que :

« la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille, de la communauté. »

C'est au nom de la dignité humaine, celle des hommes autant que celle des femmes, que nous vous demandons de condamner l'organisation en Allemagne de ce que certains voudraient considérer comme allant de soi, comme corollaire normal d'une organisation sportive de cette importance.

Le système prostitutionnel, dans l'immense majorité des cas, n'est ni choix, ni liberté, mais contrainte, esclavage, reconnu comme tel par les Nations Unies.

Il constitue une atteinte à l'intégrité de l'être humain et à sa dignité, une négation et une violation des Droits de l'Homme.

Il n'est ni une fatalité, ni un « mal nécessaire ».

C'est une violence faite aux êtres humains, et tout particulièrement aux femmes.

Certes, l'Allemagne n'a jamais signé la convention de 1949, et se situe résolument du côté des « réglemmentaristes ».



Nous, franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, dénonçons cette attitude qui tend à considérer les personnes prostituées comme des « travailleuses du sexe », ainsi que le définissait la résolution du Parlement Européen, adoptée le 19 mai 2000, et non comme des victimes de la traite.

Cette position hypocrite n'a pour seul effet avéré que de légaliser le proxénétisme et par là même, d'inciter au développement de la traite et d'alimenter un peu plus les flux d'argent sale.

Devant l'impudence de l'organisation et la promotion du système prostitutionnel pendant la coupe du monde de football - plus importante encore que ne l'avaient été celles qui entouraient les Jeux Olympiques à Athènes-, les franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France vous demandent solennellement de prendre toutes les dispositions pour faire connaître aux autorités allemandes notre désapprobation, et d'affirmer que le cynisme de cette organisation massive du système prostitutionnel est insupportable pour des citoyennes et des citoyens qui se font une autre idée des valeurs qui doivent présider à la construction d'une Europe plus digne, plus juste, plus morale ; et de faire en sorte qu'une telle abjection ne soit jamais possible dans notre pays.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre confiance dans votre attachement aux valeurs qui fondent notre République, ainsi qu'à celle de notre profond respect.

Marie-Françoise Blanchet
Grande Maîtresse de la
Grande Loge Féminine de France